

Egalité Hommes-Femmes

Les éléments présentés ci-après sont pour la plupart des données nationales (sauf mention contraire). Les données locales sont difficilement disponibles.

Éléments d'état des lieux

- Comme à l'échelle nationale, les femmes représentent 51% de la population jurassienne.

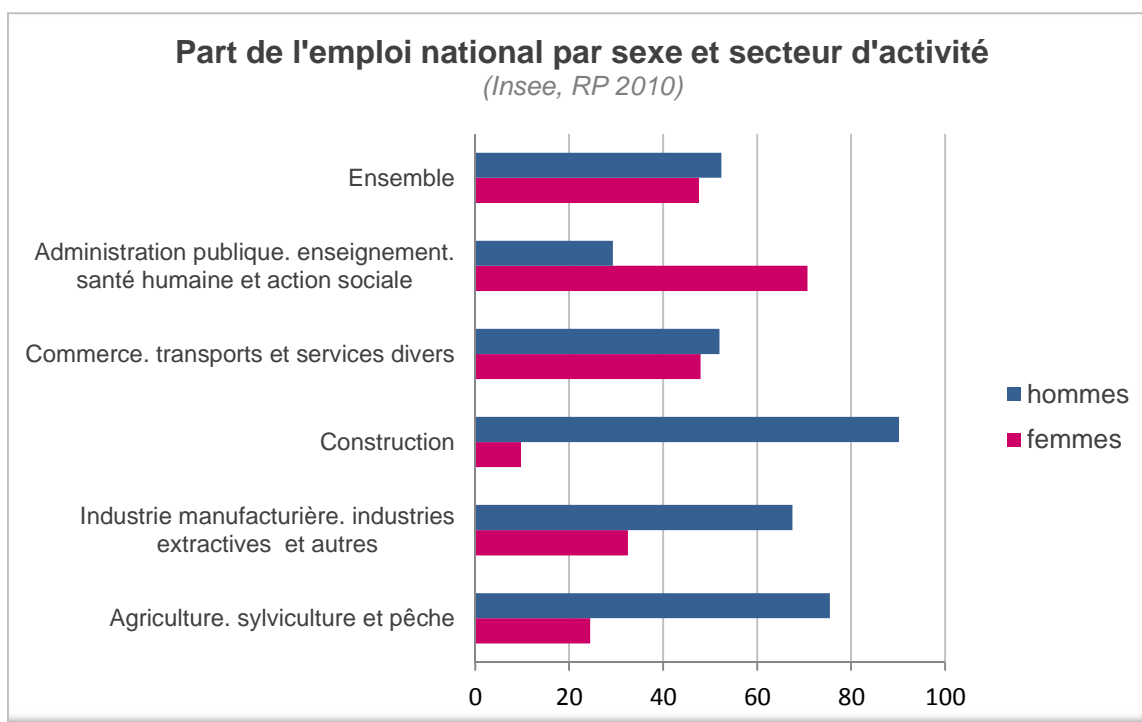
	Jura	Franche-Comté	France
Hommes	127 830 (49%)	579 148	31 747 224
Femmes	133 344 (51%)	598 758	33 795 692

Insee - Population selon le sexe et l'âge au 1er janvier 2013

Emploi et rémunération : les femmes occupent les postes les moins valorisants

- Le taux d'activité des femmes dans le Jura est supérieur à la moyenne nationale et régionale et ce historiquement, dû principalement à l'industrie du Haut-Jura et au travail à façon (travail à domicile, par exemple dans la lunetterie).
- Le taux de création d'entreprises par les femmes est également supérieur à la moyenne nationale et régionale grâce, entre autres, à une forte sensibilisation des élus et femmes dans le cadre de programmes européens. La moyenne nationale de de moins de 30% et stagne depuis plusieurs années. *(Etat par le biais de la DDCSPP).*
- Les femmes occupent :
 - 62 % des emplois non-qualifiés en France,
 - 65% des contrats à durée déterminée dans le Jura (59,8% en France),
 - 82,1% des emplois à temps partiel dans le Jura (70% en France, pour 31 % d'entre elles, il s'agit d'un choix forcé faute d'avoir trouvé un emploi à temps plein). *(Conseil Économique, Social et Environnemental, données 2010) :*
- De l'école élémentaire à l'enseignement supérieur, les filles affichent des taux de réussite supérieurs aux garçons. Pourtant, elles représentent 70 % des agents d'entretien, 60 % des agents de catégorie C de la fonction publique territoriale, 32 % des cadres de la fonction publique, 30 % des créateurs d'entreprises, 17,6 % des dirigeants salariés d'entreprises, 3 % des administrateurs à fonctions exécutives des conseils d'administration. *(Chiffres clés de l'égalité 2012 – Ministère des droits de la femme)*





- En France, en 2009, les femmes perçoivent un salaire moyen annuel de 24% inférieur à celui des hommes dans le privé. Les écarts de salaires s'accroissent avec l'âge. L'écart s'explique par la part importante de femmes occupant des postes à temps partiel, des interruptions de carrières, le fait qu'elles font moins d'heures supplémentaires et qu'elles occupent moins d'emplois de cadres que les hommes. On sait également, qu'à compétences et responsabilités égales, les femmes sont globalement moins rémunérées que les hommes. (Chiffres clés 2014 – Ministère des Droits des Femmes)

Salaires moyens horaires en France (en €/h) (Insee, DADS - fichier salariés au lieu de résidence - données 2010)

	Temps complet		Temps non complet	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
18 - 25 ans	8,8	9,2	8,2	8,8
26 - 49 ans	10,5	12,6	9,9	12,2
50 ans ou plus	11,5	15,0	9,9	17,3

- Les femmes souffrent d'une plus grande atteinte (+ 22 %) par les risques psychosociaux liés au travail. Pour la 1^{ère} fois en 2010, les maladies professionnelles touchent plus les femmes (50,8 %) que les hommes (49,2%).

...mais des évolutions, par exemple dans l'agriculture

- Dans la profession agricole, le taux départemental comme régional de féminisation des exploitants agricoles se situe à un peu plus de 20% : le Jura compte 600 agricultrices sur 2 900 chefs d'exploitation.
- A défaut de statut pendant de longues années, les femmes prenaient traditionnellement la suite de leur conjoint après son départ en retraite. Elles accédaient donc plus tard au statut d'exploitante avec une qualification moindre. Aujourd'hui, le nombre des agricultrices progresse et ce n'est plus un choix de statut mais un choix de métier qui est opéré. Avec une orientation dès la formation initiale, les productions traditionnelles comme le lait ou la vigne sont souvent le support de véritables projets professionnels

choisis ; des projets où l'équilibre entre temps de vie professionnelle et familiale sont organisés. D'autres productions plus diversifiées, plus en lien avec les consommateurs sont elles-aussi supports de projets portés par des femmes qui font le choix de s'installer généralement hors du cadre familial. Au cours des 5 dernières années, 36% des jeunes qui se sont installés en agriculture sont des femmes.

- Le contexte évolue également dans le domaine du salariat en agriculture : la prise en compte progressive de la pénibilité ou des horaires décalés permettent de rendre les métiers de l'agriculture beaucoup plus attractifs. Il existe des perspectives d'emplois en agriculture sous forme d'emplois partagés et depuis peu, d'emplois saisonniers. *(Données Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles)*

Une adéquation vie privée et vie professionnelle difficile à assumer

- L'articulation entre vie professionnelle et personnelle avec le cumul emploi/famille est l'une des principales causes des inégalités face à l'emploi présentées ci-dessus.
- De plus, dans le département, 80,4% des familles monoparentales, où résident les enfants, ont la mère à leur tête (86 % en France), avec une évolution de +18,5% entre 1999 et 2009. *(voir Fiche Petite-Enfance-Famille).*
- 61,5 % des aidants familiaux sont des femmes (75% en France) qui ont une moyenne d'âge de 57 ans. Elles cumulent vie professionnelle et aide à un enfant malade chronique ou à un parent malade ou âgé. Ces aidants disposent aujourd'hui encore de peu de soutien et reconnaissance.

Sensibiliser les employeurs pour :

- éviter les discriminations à l'embauche
- améliorer les parcours professionnels des femmes : conditions de travail, égalité salariale et d'accès à la formation, organisation du travail (horaires modulables, anticipation des congés maternité...).

Soutenir, reconnaître et former les aidants familiaux

Anticiper les besoins spécifiques des familles monoparentales notamment en développant les possibilités de garde d'enfants



Les femmes et la précarité

- Le taux de pauvreté des femmes de moins de 65 ans, en 2011, excède de 1.3 point celui des hommes en France. *(Chiffres clés 2014 – Ministère des Droits des Femmes)*
- A noter que depuis 2012, au niveau national, le nombre des hommes demandeurs d'emploi a rattrapé celui des femmes.
- La précarité liée au vieillissement : en matière de retraite, les femmes valident moins souvent une carrière complète : 47 % contre 81 % pour les hommes.

Elles liquident leur pension de retraite plus tard, en raison de carrières plus souvent incomplètes : 65 ans voire 67 ans pour atteindre le taux plein (6 femmes sur 20 – 1 sur 20 pour les hommes). Leurs montants de pensions sont nettement plus faibles, de l'ordre de 33 % de moins que ceux des hommes en 2008. (chiffres nationaux)

- Par conséquent, les femmes sont les principales bénéficiaires du minimum vieillesse (57 %). Elles vivent souvent seules.

Les violences faites aux femmes

- Dans le Jura en 2012 : 263 femmes ont été victimes de violences, plus de 300 femmes ont été accueillies par les associations pour évoquer les violences intra-familiales. A titre de comparaison au niveau national, 148 femmes sont mortes de violences conjugales en 2012 alors que 26 hommes sont décédés victimes de leur compagne ou ex-compagne.

Combattre les violences faites aux femmes et plus largement les discriminations liées au sexe.

Lutter contre les stéréotypes dans la vie professionnelle, familiale et sociale.

Les femmes en politique : des évolutions pour plus d'égalité

- La parité parmi les élus montre un taux de féminisation des instances politiques plus faible dans le Jura qu'en Franche Comté-et qu'en France, pourtant déjà peu égalitaire. Néanmoins, les dispositions législatives en faveur de la parité qui réforment les modes de scrutins à partir de 2014 vont infléchir cette tendance.

Part des femmes parmi les élus (en %)

	Jura	Franche-Comté	France
Femmes conseillères générales en 2011	11,8	16,4	14,0
Femmes maires en 2008	15,2	14,4	nd

La parité entre hommes et femmes en politique deviendra de plus en plus une réalité, par le bief d'obligations règlementaires.

Santé et comportements à risques : des spécificités pour les femmes

- Dans le Jura, tout comme au niveau national, l'espérance de vie chez les femmes est plus grande (85,3 ans contre 78 ans pour les hommes). En 2010, dans le Jura, les plus de 100 ans comptent 85,5% de femmes (88% en France) et 64,4% des femmes de plus de 80 ans vivent seules (28,2% des hommes). (Chiffres clés 2014 – Ministère des Droits des Femmes ; Statiss, ARS Franche-Comté 2013)
- Si les fumeuses sont moins nombreuses que les fumeurs, l'augmentation du tabagisme chez les femmes se révèle assez forte sur les 5 dernières années.
- Parmi les 15-75 ans, les femmes s'avèrent près de deux fois plus nombreuses que les hommes à recourir aux médicaments psychotropes.

- En France, le nombre d'Interruptions Volontaires de Grossesse reste relativement stable depuis 2006. Le manque de suivi de grossesses et les déclarations tardives de grossesse sont souvent liées à des situations sociales difficiles. 3 centres de planifications sont à destination des jeunes mineurs ou majeurs, à Dole, Lons-le-Saunier et Saint-Claude.

Prévenir les risques concernant la santé des femmes, notamment risques psychosociaux et liés à la maternité.

Actions sur le territoire

- Le Département agit pour l'aide à l'enfance et aux familles (*Voir Fiche Petite enfance-famille*)
- L'Etat par le biais de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations anime, accompagne et soutient des programmes d'actions de prévention et de lutte contre les exclusions et discriminations et pour l'accès aux droits des publics fragiles. La Mission Départementale aux Droits des Femmes et à l'égalité décline sur le territoire jurassien la politique gouvernementale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Elle agit en lien avec des entités locales pour permettre d'assurer un meilleur impact local et leur apporte un soutien financier pour la mise en œuvre de leurs actions.
- Le Centre d'Information pour le Droit des Femmes et des Familles du Jura, à Lons-Le-Saunier, dispose de plusieurs antennes d'accueil à Dole, Saint-Claude, Morez, Champagnole et Chaussin. Il renseigne, conseille, accompagne les femmes dans leurs démarches juridiques notamment lors de violences. Il apporte un soutien psychologique (95 personnes bénéficiaires en 2012), pourvoit à l'hébergement de victimes de violences, intervient dans les écoles et sensibilise le grand public.
- De nombreuses associations œuvrent, de façon spécifique ou non, pour l'accompagnement des femmes. L'association Femmes Debout, à Dole, œuvre pour combattre toutes formes de discriminations et leurs effets. Elle agit à l'échelle individuelle comme collective, par des actions d'information, d'accompagnement et prescrit si nécessaire des hébergements. En 2013, elle a accueilli 70 femmes victimes de violences, à savoir 18 % de plus qu'en 2012.
- Un engagement fort également de la part des acteurs sociaux : syndicats patronaux et salariés, chambres consulaires, branches professionnelles (plasturgie, lunetterie, bâtiment...).

Synthèse stratégique

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">Une situation jurassienne globalement équivalente au nationalUn taux d'emploi féminin et de création d'entreprises supérieur à la moyenne régionale et nationale	<ul style="list-style-type: none">Des discriminations encore marquées pour les femmes dans le cadre professionnelUne difficulté à concilier vie professionnelle et vie personnelle pour les femmes
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none">Des mentalités qui évoluentUne politique nationale volontaire, notamment pour la parité en politique	<ul style="list-style-type: none">Des facteurs aggravants liés à la crise, et à l'augmentation des familles monoparentales, qui peuvent conduire à la paupérisation voire l'exclusion

Rappel des enjeux :

- Sensibiliser les employeurs pour :
 - éviter les discriminations à l'embauche
 - améliorer les parcours professionnels des femmes : conditions de travail, égalité salariale et d'accès à la formation, organisation du travail (horaires modulables, anticipation des congés maternité...).
- Soutenir, reconnaître et former les aidants familiaux.
- Anticiper les besoins spécifiques des familles monoparentales notamment en développant les possibilités de garde d'enfants.
- Combattre les violences faites aux femmes et plus largement les discriminations liées au sexe.
- Lutter contre les stéréotypes dans la vie professionnelle, familiale et sociale.
- La parité entre hommes et femmes en politique deviendra de plus en plus une réalité, par le bief d'obligations réglementaires.
- Prévenir les risques concernant la santé des femmes, notamment risques psychosociaux et liés à la maternité.

Indicateurs de suivi

Taux d'activité des femmes

- **Description** : Rapport entre nombre de femmes actives (occupées ou au chômage) par le nombre total de femmes présentes sur le territoire.
- **Données mobilisées** : Nombre de femmes actives ; population totale de femmes correspondante

Taux de femmes créatrices d'entreprises

- **Intérêt :** Cet indicateur permet d'observer le nombre de femmes qui créent une entreprise et donc voir si la tendance va à la parité en terme de création économique.
- **Description :** Rapport entre le nombre de femmes créatrices d'entreprises et le nombre total de créateurs d'entreprises (hommes et femmes).
- **Données mobilisées :** Nombre de femmes créatrices d'entreprises ; nombre total de créateurs d'entreprises.

Capacité d'accueil collectif pour 100 enfants de moins de 6 ans (Voir Fiche Petite enfance-Famille)